

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 13

SUPPLEANTS : 1

NOMBRE DE DELEGUES AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

Le 10 septembre 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Michelle ANXIONNAZ, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Nicolas GUICHARD (suppléant)

Montvalezan : Thierry GAIDE

Sées : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurent CHELLE

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Laurence REGNIER

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Yannick AMET

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Joëlle CAMPERS est désignée secrétaire de séance

2025-176

**DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE TOURISME HAUTE
TARENTEISE**

Il est exposé au conseil communautaire que suite à des échanges avec les services de gestion comptable, le résultat d'investissement du budget tourisme n'a pas été repris lors du budget supplémentaire.

Ce résultat étant excédentaire à hauteur de 452 171,29 €, il convient d'inscrire la somme au 001 et de préciser que la section d'investissement du budget tourisme est votée en sur-équilibre.

Par ailleurs, suite à l'évolution des projets, il convient de basculer des sommes de la section fonctionnement à la section investissement.

Enfin, dans le cadre des régularisations d'inventaire, il convient de procéder à des écritures d'ordre non budgétaires.

REPRISE RESULTATS ET REGULARISATION INVENTAIRE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-02875-033 : Remboursements de frais aux communes membres du GFP	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	8 406,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	8 406,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-0811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	11 938,88 €	0,00 €	0,00 €
R-777-01 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpie résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 531,91 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	11 938,88 €	0,00 €	3 531,91 €
R-75822-01 : Prise en charge du déficit du BA à caractère admn. par le BP	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	43 406,97 €	11 938,88 €	35 000,00 €	3 531,91 €
INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	452 171,29 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	452 171,29 €
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	8 406,97 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	8 406,97 €	0,00 €
D-13911-1 : Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	0,00 €	3 531,91 €	0,00 €	0,00 €
R-2802-1 : Amort. frais études, élabor., modif et révis. doc d'urbanisme	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 038,88 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	3 531,91 €	0,00 €	11 038,88 €
D-2188-633 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	38 531,91 €	8 406,97 €	464 110,17 €
Total Général		7 063,82 €		424 235,11 €

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 26 août 2025 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés pour le Budget Tourisme comme ci-dessus.

Yannick AMET

Président

